

## Compte rendu de réunion Groupe de travail CLI transfrontalières 20 octobre 2017

### Participants

#### **Membres de CLI**

##### *CLI de Chooz :*

- M. Joël DUJEU, Collège des syndicats

##### *CLIS de Fessenheim :*

- Mme Caroline DUONG, Chargée de mission

##### *CLI de la Manche :*

- M. Emmanuel LUNEL, Chargé de mission
- M. André JACQUES, Collège des associations, CRILAN (Comité de réflexion et de lutte anti-nucléaire)

##### *CLI de Gravelines*

- Mme Coralie PINEAU, Chargée de communication

##### *CLI de Cattenom :*

- Mme Rachel ZIROVNIK, Vice-Présidente
- M. Roger SPAUTZ, Greenpeace Luxembourg
- Lieutenant-Colonel Frédéric SMITH, SDIS Moselle
- Mme Myriam HEIRENDT, Haut-Commissariat à la Protection Nationale du Luxembourg
- Mme Dominique FRIEDRICH-MUGERLI, Conseil Départemental de la Moselle
- Mme Anne-Laure MACLOT, Secrétaire de la CLI

#### **ANCCLI**

- M. Michel DEMET, Conseiller du Président
- M. Yves LHEUREUX, Chargé de mission

#### **Nuclear Transparency Watch<sup>1</sup>**

- M. Gilles HERIARD-DUBREUIL, Secrétaire
- M. Eloi GLORIEUX, Greenpeace Belgique

#### **Experts**

- Julien DEWOGHELAERE, Mutadis

---

<sup>1</sup> Réseau européen de vigilance citoyenne sur la sûreté et la transparence dans le nucléaire créé en 2013 suite à l'appel lancé par les députés européens « pour une vigilance sur la transparence nucléaire ».

Mme Rachel ZIROVNIK introduit la journée en saluant l'existence du groupe de travail des CLI transfrontalières, qui est force de proposition.

M. Michel DEMET évoque sa rencontre de la veille avec le Préfet Directeur Général de la Sécurité Civile, qui a permis des discussions au sujet des exercices de crise et de la participation de la population. Il annonce qu'une prochaine rencontre le 29 novembre permettra à l'ANCCLI de lui exposer des idées fortes à ce sujet.

Il annonce que les CLI vont être saisies d'un projet de décret de 90 pages, dont 12 les concernent. Deux éléments saillants sont à noter : la réduction de la représentation des élus de 50 à 40%, dans le cadre de l'extension des PPI de 10 à 20 km, et la création d'un cinquième collège spécifique aux représentants étrangers (sans les syndicats). L'ANCCLI défendra des amendements auprès du ministère et de l'ASN.

Par ailleurs, y sont évoquées les réunions publiques. L'ANCCLI craint une régression, car il est question de réunions de la CLI ouvertes au public, et non plus de réunions publiques, plus efficaces pour sensibiliser la population.

### **Expériences des CLI lors d'exercices nucléaires**

#### CLI de la Manche

M. Emmanuel LUNEL explique qu'il existe trois commissions locales d'information sur son territoire, le CNPE de Flamanville, le site d'Areva-La Hague pour le retraitement et le Centre de Stockage de la Manche – Andra – pour le stockage de déchets. Les trois îles autonomes de Jersey, Guernesey et Aurigny, qui représentent 165 000 habitants, sont frontalières du Cotentin.

Un exercice s'est déroulé le 14 mars dernier sur le site de Flamanville. La CLI a été associée à l'exercice mais pas à son retour d'expérience. La CLI a toutefois été destinataire du compte rendu de l'exercice, à sa demande.

Les îles anglo-normandes ont été mises au courant en temps réel de l'évolution de l'exercice. Une convention avec le bureau de police de Jersey, qui permet de lancer des messages d'alerte déjà traduits, existe. Mais rien n'est inscrit dans le PPI au sujet des îles. Par ailleurs, ces dernières ont décidé depuis peu de ne plus se doter de pastilles d'iode, sans donner d'explication. L'inquiétude principale concerne l'évacuation des 165 000 personnes résidant sur les îles. Malgré tout, elles ne participent que très rarement aux réunions de la CLI, mais restent intéressées par les documents à ce sujet, qu'elles traduisent en anglais.

M. Emmanuel LUNEL précise que la Préfecture invite habituellement un observateur de la CLI aux exercices. Il a ainsi été observateur, les 20 et 21 septembre 2016, de l'exercice sur le site Areva-La Hague, au sein du poste de commandement de la Préfecture. Un autre exercice concernant le CNPE de Flamanville a eu lieu en mars 2017, la population et la municipalité ont été impliquées, tout comme les journalistes.

M. Yves LHEUREUX explique que le guide pour l'organisation d'exercices à destination des Préfets précise la possibilité d'associer les CLI aux exercices. En outre, une instruction ministérielle datant de 2014 mentionne la volonté de l'Etat de valoriser le rôle des populations. Or, depuis 2 ans, les exercices ne prennent plus en compte la population, en raison du contexte lié aux attentats, ce qui n'est pas satisfaisant.

En parallèle, le décret en préparation sur les installations nucléaires de base, faisant suite à la loi relative à la transition énergétique pour une croissance verte de 2015, pourrait faire progresser l'implication des partenaires transfrontaliers, étant donné qu'un 5<sup>e</sup> collège dans chaque CLI les regroupant, y est inscrit.

Enfin, M. André JACQUES évoque une dernière problématique, celle de la radio du service public. Il existe de nombreuses zones blanches du fait que la radio publique doit baisser son signal pour ne pas gêner les îles anglo-normandes, et inversement. Par ailleurs, les habitants captent plus les ondes téléphoniques des îles que celles de l'opérateur Orange. Ces sujets complexes perdurent, et rendent la communication difficile.

### CLI de Chooz

La CLI de Chooz ne dispose pas de chargé de mission à temps plein, seule une personne y consacre un tiers de son temps pour les aspects administratifs.

La CLI n'a jamais été impliquée dans un exercice de crise, malgré sa volonté affirmée de pouvoir y participer. Une opportunité s'est présentée une fois, un membre et des représentants belges ont alors pu être observateurs, mais en étant remerciés avant le débriefing de fin de journée. La CLI n'a pas été destinataire du bilan de l'exercice et la population n'a pas été impliquée.

Concernant les pastilles d'iode, les Belges ont effectué leur propre distribution, à des périodes et sur une distance différentes de la France (20 km). Les résidents français de villégiature n'ont pas automatiquement été informés de cette distribution. Par ailleurs, l'élargissement du PPI de 10 km (42 personnes) à 20 km (105 000 personnes) impacte la Belgique. La création du 5<sup>e</sup> collège transfrontalier prévue dans le projet de décret est une piste à creuser afin d'impliquer les Belges dans le processus de distribution de pastilles d'iode.

M. Joël DUJEU explique que des participants belges sont invités aux réunions de la CLI : 6 bourgmestres ainsi que le Gouverneur de la Province de Namur, qui a le droit de vote. La CLI s'est dotée d'un statut associatif il y a peu de temps. Elle édite un bulletin d'information, mais seulement à l'attention des foyers français, ce qui est anormal au vu de la situation géographique de la centrale. Une édition digitale est envoyée aux Mairies belges uniquement.

Une réunion publique a été organisée l'an dernier, sur le thème de l'élargissement du PPI, mais l'information n'a pas bien circulé au-delà de la frontière. Les radios locales, comme France Bleue, pourraient être un relais efficace.

Il serait intéressant de calculer le coût réel d'un exercice, en proposant à un organisme extérieur de réaliser une étude sur la formalisation d'un exercice efficace, et de le proposer comme base de travail aux Préfectures.

Mme Dominique FRIEDRICH-MUGERLI évoque le dernier Sommet de la Grande Région, en marge duquel le Président MACRON a rencontré le Grand-Duc du Luxembourg. Le point de distribution de comprimés d'iode ou d'organisation d'exercices pourrait être évoqué à l'occasion d'un futur sommet de la Grande Région.

## CLI de Gravelines

M. Michel DEMET prend l'exemple de l'exercice de janvier 2011 auquel il a participé. L'évacuation réelle d'un quartier de Gravelines a été entreprise, elle concernait 3 000 habitants, dont des scolaires.

Il note une disparité des situations selon les CLI, certaines étant plus impliquées que d'autres. La CLI de Gravelines, dans ce cas, était présente à plusieurs endroits (Préfecture, Sous-Préfecture, Maire).

A noter, lors du dernier exercice en 2015, que la CLI n'a pas été impliquée dans la préparation ni dans le déroulé de l'exercice. Le SDIS l'a invitée à venir faire des mesures de l'environnement et EDF a joué le jeu en l'informant durant l'exercice, à l'inverse de l'ASN et de la Préfecture. Cette dernière est toutefois venue présenter le retour d'expérience lors d'une réunion de la CLI.

Globalement, M. Michel DEMET souligne des améliorations même s'il reste encore de nombreuses choses à construire. L'idée de former une cellule de la CLI dans la gestion de la crise auprès du Préfet est soulevée. Le futur décret cité précédemment offre des pistes à exploiter pour une amélioration dans ce domaine.

Ensuite, il balaye le compte rendu de retour d'expérience de l'exercice de 2011. Certains membres de la CLI avaient exprimé des commentaires négatifs, ce qui a été mal perçu par la Préfecture.

## CLI de Cattenom

Mme Anne-Laure MACLOT présente l'exercice du 17 octobre 2017 sur le CNPE de Cattenom, lors duquel la CLI a pu être observatrice (cf. diaporama joint). Une amélioration est notée, en comparaison au dernier exercice « 3 en 1 », où elle n'était conviée qu'à la conférence de presse finale. Toutefois, en raison d'un espace limité dans la salle de crise, la délégation de la CLI a été réduite à deux personnes, et M. Roger SPAUTZ, volontaire, n'a pas été autorisé à y assister.

L'exercice se déroulait sur deux jours, alors que la CLI n'était invitée que le premier jour. Le deuxième jour avait pour finalité de travailler sur l'écriture du nouveau PPI à 20 km.

Une réunion d'information générale à l'intention des Maires du PPI s'est déroulée le 2 octobre. En ce qui concerne les éléments logistiques et concrets, ces derniers n'ont toutefois été impliqués que tardivement.

Le retour à chaud est plutôt positif en termes d'implication de la CLI de Cattenom en comparaison aux précédents exercices. Mme Anne-Laure MACLOT n'avait pas la vision de tous les sites, et souhaitait pouvoir participer au retour d'expérience à ce titre, ce qui a été refusé. Elle a eu l'impression que l'exercice manquait de rebondissements, qui auraient pu être testés. Elle déplore que les représentants frontaliers n'aient pas été invités le lendemain, et surtout que la CLI n'ait pas été impliquée dans son rôle de relais de l'information durant l'exercice.

Le Lieutenant-Colonel SMITH explique que des échanges avec les services de secours allemands et luxembourgeois existent de manière régulière dans le domaine du risque courant. En ce qui concerne le risque nucléaire, les échanges ont été initiés lors de l'exercice « 3 en 1 » en 2013, mais beaucoup reste à faire.

Mme Rachel ZIROVNIK, Vice-Présidente de la CLI, et Maire de Mondorff (ville située dans le PPI), confirme qu'un e-mail a été envoyé la veille à 20h aux Maires les informant qu'ils pouvaient participer de manière active à l'exercice.

Le SAIP n'a pas été activé lors de l'exercice. De nombreux problèmes seraient apparus avec ce système, qui va donc être repensé.

M. Roger SPAUTZ informe les participants que le 18 octobre, second jour de l'exercice, un camion a pris feu sur l'A31, des bouchons se sont alors formés sur 16 km. En cas d'accident réel, l'évacuation n'aurait pas été possible.

Il revient également sur le cycle d'exercices nucléaires transfrontaliers « 3 en 1 » en 2012 et 2013, lors desquels le Luxembourg avait recommandé l'interdiction de consommation de denrées sans en avertir les pays voisins, ce qui avait créé de la confusion. Selon lui, cet aspect a été amélioré lors de l'exercice du 17 octobre 2017.

Mme Myriam HEIRENDT, du Haut-Commissariat à la protection nationale du Luxembourg était impliquée dans la cellule de crise luxembourgeoise qui recevait la main courante de la Préfecture via le cadre de liaison présent. La cellule de crise se trouvait en audio-conférence avec l'Allemagne et la Belgique.

Elle précise que l'iode a été distribué à toute la population luxembourgeoise. Une lettre a été envoyée à chaque habitant, afin qu'ils aillent retirer les comprimés en pharmacie ou dans les Mairies.

#### CLIs de Fessenheim

Mme Caroline DUONG annonce l'organisation d'un prochain exercice fin 2018 sur la centrale de Fessenheim. Les Allemands ainsi que certaines associations ont demandé à ce qu'une évacuation soit organisée.

#### **Réflexion sur les exposés du matin et formulation de recommandations**

L'après-midi est consacré à une analyse des retours d'expérience de chacune des CLI et à la formulation de recommandations.

M. Eloi GLORIEUX dit être envieux du système français et du fait que les CLI soient impliquées dans les exercices de crise. En Belgique, le Ministre compétent a répondu à Nuclear Transparency Watch (NTW) qu'elle n'a pas de rôle à jouer dans les exercices belges, car seuls les experts nationaux sont compétents.

A ce jour en Belgique, il n'y a jamais eu d'organisation d'exercice nucléaire à grande échelle, impliquant la participation de citoyens, ni même à une échelle transfrontalière. Pourtant le pays est frontalier (Maastricht se situe à 40 km, Aix-la-Chapelle à 60 km, le Luxembourg et les Ardennes à 80 km des centrales nucléaires belges).

Un nouveau plan d'urgence, qui contient des améliorations, est annoncé en Belgique, ce qui constitue un grand pas en avant. Ainsi, est née l'idée d'organiser une table ronde au moment du lancement du plan d'urgence, qui permettra de tester les moyens de protéger les populations transfrontalières en cas d'accident à la centrale de Gravelines, notamment les habitants de la côté belge.

Une question importante sous-jacente est de savoir sur quel scénario de référence se basent les pays frontaliers pour la détermination des zones d'évacuation (10 km en Belgique, 5 km en France). Il précise que les autorités belges ne veulent pas dévoiler sur quel logiciel de détection du risque nucléaire (*term source*, modèle de dispersion...) ils se basent. Enfin, il annonce que les Maires d'Ostende et de la Panne sont d'accord pour que cette manifestation soit organisée dans leur commune.

M. Gilles HERIARD-DUBREUIL complète en indiquant que la société civile en Belgique s'est mobilisée pendant 4 ans avant que les autorités belges ne mettent enfin en place un nouveau plan d'urgence.

Puis, il explique que NTW a travaillé sur le recensement du niveau de préparation des pays européens à une crise nucléaire. La plupart des pays se dit bien préparée or, cette étude a révélé que cela n'était pas réellement le cas. Par ailleurs, aucune étude n'a été menée dans les pays européens concernant les problématiques liées à l'évacuation. Et enfin, selon les pays, les mesures de prise d'iode et d'évacuation sont différentes, ce qui pourrait créer un chaos en cas de crise effective.

A émergé de cela l'idée d'organiser une série de tables rondes au cours des trois prochaines années. Le but serait d'observer comment se déroule la gestion d'un exercice nucléaire dans les différents pays frontaliers. Pour ce faire, la société civile pourrait organiser un exercice sur la centrale de Tihange, en demandant par exemple à l'ASN des scénarios d'accidents. La finalité serait la rédaction d'un livre blanc à l'attention des pays concernés et de la Commission européenne. Cette démarche serait une belle opportunité de discuter les recommandations contenues dans le rapport ATHLET, rédigé par les autorités européennes de sûreté nucléaire et de radioprotection. L'IRSN, à qui cette idée a été présentée, semble plutôt intéressée et il semblerait qu'elle puisse mettre à disposition des expertises techniques. Le groupe de travail des CLI transfrontalières pourrait être co-acteur de ce cycle de manifestations. Enfin, une première table-ronde pourrait être organisée au printemps prochain.

Les participants sont d'accord avec cette proposition, qui répond aux besoins des populations d'être impliquées dans les exercices nucléaires. Il est proposé d'y aborder la question de l'évacuation en phase immédiate (5 km). L'exemple de Chooz démontre que la Belgique serait concernée.

M. André JACQUES, des CLI de la Manche, propose de développer un outil de modélisation de scénarios probables (préférentiellement avec des rejets). Cela rejoint des travaux actuellement en cours, consistant à permettre, à terme, une compréhension commune des événements et à pouvoir formuler un avis clair pour les élus, de sorte à ce que les décisions prises soient acceptables et réalistes.

Par ailleurs, M. André JACQUES évoque à nouveau la problématique liée aux zones blanches de téléphonie, qui est un réel enjeu pour informer les populations par ce canal lors d'un accident.

M. Joël DUJEUX évoque l'existence de ZOAST (zones organisées d'accès aux soins transfrontaliers), financées par INTERREG. Il propose de prendre exemple sur cette pratique et de lancer une étude transfrontalière sur les plans d'urgence.

Une interrogation se pose concernant l'interaction entre les plans ORSEC départementaux et les PPI, et concernant la difficulté à prendre en compte les plans d'urgence des pays voisins.

Une idée forte émerge enfin, celle de la création d'un PPI transfrontalier, consistant à rédiger un document complémentaire au PPI pour les zones transfrontalières, et qui reprendrait les plans d'urgence de chaque pays, tout en proposant des mesures coordonnées (l'utilisation des radios locales, l'implication des élus locaux etc.). Par conséquent, la CLI serait informée des « PPI » des pays voisins. Toutefois, cette idée est jugée trop ambitieuse pour le moment et se heurterait certainement à une fin de non-recevoir.

**A l'issue de ces échanges, 5 recommandations sont formulées :**

- Dans le décret en préparation qui fait suite à la Loi relative à la transition énergétique pour une croissance verte, l'Etat français reconnaît le droit aux partenaires transfrontaliers de siéger au sein de la CLI, au sein d'un 5<sup>e</sup> collège. Ainsi, les représentants de ce collège devraient par conséquent pouvoir participer aux exercices. Une convention avec la Préfecture pourrait être un outil de formalisation de cet engagement.
  
- Exiger des autorités d'organiser des exercices avec implication des populations, notamment transfrontalières, et arrêter le mode Etat-major (sur table) qui ne correspond pas à la réalité.
  
- Obtenir une évaluation indépendante des exercices, complémentaire à celle des autorités organisatrices de l'exercice.
  
- Impliquer réellement la CLI dans les exercices, en lui permettant de jouer son rôle de relais de l'information auprès des membres de la CLI et de la population.
  
- Permettre aux observateurs des exercices, notamment les observateurs transfrontaliers, de participer également au retour d'expérience « à froid », qui se tient après l'évènement.